

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 29, Rue Pavée, 29 - ROUBAIX
TÉLÉPHONE : 11.11 - 11.12

DOUQUESBAGUES

Simple rapprochement

Ceci est le dernier coup de bec de l'année, le souhait qu'elle ne soit pas trop indigeste à Ulysse Panu.

Le déficit avoué de l'Exposition est de 500.000 francs. La part supportée par la Ville sera de 360.000 francs. Ces chiffres sont ceux avancés par M. Motte lui-même.

Si on en croit le rapporteur du budget au Conseil Municipal, ce déficit était prévu, inévitable.

Voici d'ailleurs ses propres paroles, que nous avons déjà citées :

« Sans doute, cette grande manifestation aura coûté à la Ville, en 1912, une somme de 500.000 francs, mais à prendre les choses en soi, on n'a jamais vu qu'une fête organisée pour donner de l'éclat à la ville et attirer les gens du dehors n'ait pas occasionné de dépenses souvent considérables. Une fête fédérale de gymnastique qui avait duré trois jours a coûté 50.000 francs ; on nous signalait récemment qu'une solennité de ce genre qui avait eu lieu dans une ville de Normandie avait entraîné une dépense de deux cent mille francs. Que sont ces réjouissances locales éphémères comparées à cette grande fête permanente de plus de six mois qui a mis Roubaix dans un relief sans précédent et l'a fait connaître à d'innombrables étrangers soupçonnant à peine son existence ! »

Ce n'est pas un affaire que nous avons cherchée, c'est un lustre que nous avons voulu faire resplendir sur notre cité.

Or, à la séance du Conseil Municipal du 19 mars 1910, lors du vote du projet, M. Sayet a déclaré ce qui suit :

« Deux projets de budgets émanant de deux sources différentes et établis l'un et l'autre par des hommes d'expérience, ont été soumis à la commission. Se vérifiant en quelque sorte entre eux, les deux budgets font ressortir nettement la possibilité et même la quasi-certitude, pour l'entreprise, d'être sinon fructueuse, du moins sans risques pour la Ville. »

Et, répondant à une observation du citoyen Bailleul, M. Sayet ajoutait :

« Une fois les dépenses payées et s'il y a un bénéfice, il sera partagé entre la Ville, la Direction de l'Exposition et le syndicat de garantie. Une part sera réservée au personnel. »

Ah ! M. Sayet, il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

JEHAN DE ROUBAIX.

Conseil Municipal

Le budget « machiné » des Mottards

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Nous avons donné la première partie du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal. Voici la suite de la discussion en ce qui concerne le budget de 1912 :

INTERVENTION DU CITOYEN COUPEZ

Coupez, après l'incident que nous avons relaté hier, incident qui témoigne chez M. Motte d'un bien étrange mentalité, donne lecture à l'assemblée de la déclaration suivante :

« Si, comme le dit le rapporteur, le budget de 1912 ne diffère pas sensiblement de celui de 1911, il est nécessaire de dire que les prévisions ne se réalisent pas aussi facilement qu'on le prévoit. »

C'est un budget de liquidation qu'on nous présente. Des quatre principales branches des recettes, deux sont pour l'année future dans une situation qui peut donner de l'inquiétude.

Les eaux, depuis deux ans, donnent des incomptes, et il est certain qu'il en sera de même au budget de 1912.

L'éclair est porté en recettes pour 2.560.000 francs ; il est évident que cette somme ne sera jamais atteinte et l'Administration se voit par conséquent, en ce qui concerne les années 1910, 1911 et 1912, à augmenter quelque peu ce budget de la série des transformations, des grands réseaux, et à l'Exposition.

Amal, l'année 1909 donna 2.327.904 fr. 33 ; l'année 1910 donna 2.635.836 fr. 64 ; l'année 1911 donna 2.722.000 fr.

L'année 1912, on n'y aura rien à construire (même pas une salle pour les répétitions de la Grande Harmonie) tombera lourdement dans les résultats des années précédentes, vers 2.400.000 fr.

Après avoir appliqué sans vergogne des rentimes additionnelles, les efforts de l'Administration se sont toujours tournés vers des moyens financiers à longue haleine pour faire face à des besoins immédiats afin d'allonger une situation difficile entre toutes qui doit fatalement aboutir à des centimes additionnels.

Nous sommes d'accord avec le rapporteur lorsqu'il demande que l'Etat paie entièrement les frais pour le fonctionnement du Bureau des Relaires ouvriers. Il n'est pas logique de faire supporter ces dépenses communes au chapitre de l'Assistance publique, il est faux de dire qu'il y a une augmentation.

Amal, en 1909, il était prévu :

Subvention au Bureau de Bienfaisance : 391.000 francs. — Subvention aux Hospices : 392.000 francs. — Subvention pour l'Assistance obligatoire : 343.000 francs. — Total : 1.076.000 francs.

Pour 1912. — Subvention au Bureau de Bienfaisance : 400.000 francs. — Subvention aux Hospices : 392.000 francs. — Subvention pour l'Assistance obligatoire : 337.500 francs. — Total : 1.069.500 francs.

Dot diminution de 8.500 francs.

Quant à l'assessorie répétée comme l'année dernière, je ne peux que redire ce que j'ai déjà dit.

On diminue les services d'assistance sous prétexte que les étrangers ne sont plus aussi nombreux ; ce n'est pas exact, attendu qu'il y en a beaucoup qui demandent une allocation mensuelle et qui habitent Roubaix depuis de nombreuses années et dont les enfants ont servi en France, aussi la situation est-elle assez bizarre, ils ont perdu en Belgique le droit à l'assistance et à Roubaix on leur refuse également.

Vous voyez, Messieurs, que ces considérations sont sérieuses et font craindre pour l'avenir de notre cité des heures difficiles pour la faute d'une administration qui, pour ses besoins financiers, a contrainct de prendre des mesures avec toutes les charges afférentes comprises avec les contribuables et dévotement comme Louis XV : Après nous le déluge !

C'est M. Gilbert Sayet, l'adjoint aux finances, qui a la mission difficile de répondre à l'argumentation présentée par le citoyen Lebas et aux critiques formulées par les membres du Conseil Municipal.

LES SUGGESTIONS DE L'ÉTRANGER

Hier dimanche, à quatre heures de l'après-midi un individu était en état d'ivresse au cabaret tenu par Mme Sidonie Ducommun, rue du Fil, 18, et se mit à crier des choses, des vers et une glace pour une valeur totale de cent francs.

Son exploit accompli, le poehard s'est écrié. On le recherché.

Elections municipales

LISTE DES CANDIDATS SOCIALISTES

À la suite de l'assemblée générale de la section roubaissienne du Parti Socialiste, qui a eu lieu hier dimanche à quatre heures de l'après-midi à « La Paix », la liste des candidats aux prochaines élections municipales a été arrêtée de la façon suivante :

Achille Carpentier, Henri Corbeau, Adolphe Coupez, Alphonse Dubois, Emile Doco, Achille Dujardin, Henri Kimppe, J.-B. Lebas, Henri Lefebvre, Achille Lepère, Paul Nov, Henri Wattebled, Jules Barthe, Henri Bascy, Charles De Brabant, Adolphe Delattre, Victor Desarmes, Louis Desplaque, Louis Dumont, Léandre Dupré, Louis Fiers, Arthur Hittrop, Omer Lemaire, César Lemaire, Emile Lortholais, Charles Mangin, Aimé Morel, Joseph Olivier, Désiré Pommerehne, Pierre Rogier, Julien Roussel, Kléber Sauty, Henri Théry, Henri Vanberpe, Léon Vanverbeke, Henri Verbeurgt.

Les citoyens Daillet, Doise et Auguste François, qui sont actuellement conseillers municipaux, ont décidé de ne pas se représenter.

DES COUPS

Hier, vers huit heures du soir, Vilal Vanverberne, cinquante-six ans, apprenant, rue Meyerbeer, a été frappé à coups de tête et coups de poing, par un inconnu, au coin des rues Barbo et de la Menin.

Il porta plainte, et après une poursuite mouvementée, on arrêta un sieur Vandepote, dangereux repris de justice et interdit de séjour, auteur de l'agression.

FANFARE « LA PAIX »

Mardi à huit heures et demi du soir, réunion des musiciens au local habituel. Nominations de nouveaux membres et répétition des nouveaux morceaux au pupitre.

ÉTAT-CIVIL

de ROUBAIX du 31 décembre

Naisances. — Denise De Jonghe, avenue Jules-Faure, 3. — Charles Lapeze, 21 ans, cordonnier, avenue Julien Lagache. — Jules Fauverque, 69 ans, marchand forain, rue du Luxembourg.

Décès. — André Forest, 1 mois, rue Delozenne, 20. — Charles Lapeze, 21 ans, cordonnier, avenue Julien Lagache. — Jules Fauverque, 69 ans, marchand forain, rue du Luxembourg.

LES SECOURS AUX ENFANTS DES ÉCOLES

Clity, l'insulteur de Carrette, l'homme de toutes les sales besognes, réclame ce qu'il appelle l'égalité scolaire. Il voudrait que les enfants des écoles catholiques profitassent des subventions de la Ville au même titre que les enfants des écoles officielles. Mais Motte lui-même, le Motte des frères de Froyenne, s'oppose à ce projet qui n'est même pas mis au vote.

POUR LE COMMERCE LOCAL

Wattebled demande l'inscription au budget d'un crédit de 18.000 francs pour l'organisation des fêtes de quartier si profitables aux petits commerçants.

M. Hocque s'associe timidement à cette demande.

Comme il fallait s'y attendre, les gens de la majorité repoussent cette proposition. Motte n'a d'égards que pour les commerçants parisiens fournisseurs de ces « données ». Quant aux commerçants roubaissiens, il estime qu'ils ont assez gagné d'argent avec l'Exposition.

LES RAPPORTS

Nous avons publié les principaux. Ils ont tous été adoptés.

Voici les autres brièvement résumés :

La Société de Secours-Mutuels du personnel attaché à la Société Roubaissienne d'Éclairage, par le gaz et l'électricité obligeant la subvention qu'elle sollicite.

La Société Roubaissienne d'Éclairage est autorisée à établir trois nouveaux postes de coupure :

Le premier, sur le trottoir de gauche du boulevard de Metz, immédiatement au-delà de la rue de la Ville.

Le second sur le trottoir de droite du boulevard d'Armentières, en face de la rue du Capitaine-Aubert ;

Et le troisième, sur le trottoir de droite du boulevard de Roims, immédiatement au-delà de la rue de la Ville.

Cette autorisation est accordée sous les réserves suivantes :

1. Les installations de postes de transformation de courant sont autorisées conformément à l'article 29 de la convention intervenue entre la Ville de Roubaix et cette Société ;

2. La Société prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter toute cause de gêne, de bruit, de trépidations et d'incendie provenant de l'installation de ces postes ;

3. Elle sera responsable de tous les événements, accidents ou dommages, quels qu'ils soient, susceptibles de résulter de la présente autorisation.

La vente de vieux matériaux et appareils à gaz remis dans les sous-sols du Palais de Justice et de laagerie au Square Pierre Cateau, est autorisée.

Plusieurs marchés sans importance sont ensuite approuvés, quelques menues questions sont réglées, et le huis-clos est prononcé.

Léon LEMARRE.

SAVON PRINCESSE MAKOKO

Parfum puissant et tenace

Le pain : 0 fr. 50 - Victor VAISSIER

DANS LA POLICE

Sont nommés, à la date du 1er janvier 1912 :

Inspecteur hors classe. — M. Auguste Calonne.

Sous-inspecteur de 1re classe. — M. Jules Lortholais.

Secrétaires hors classe. — MM. Joseph Coriotti et Albert Fossier.

Secrétaires de 1re classe. — M. Louis Decollet.

Secrétaires de 2me classe. — MM. Jules Lallemand et Lucien Absin.

Brigadiers hors classe. — MM. Henri Delbart et Louis Bourgeois.

Brigadiers de 1re classe. — M. Gaëtan Deurmeux.

Brigadiers de 2me classe. — MM. Louis Noguère et Louis Patin.

Sous-brigadiers hors classe. — MM. Fidèle Goncé et François Debaere.

Agents hors classe. — MM. Joseph Carrette, Ferdinand Meirhaeghe, Gustave Dewambré, Jules Dubuisson, Georges Dujardin ; Agents de 1re classe : MM. Jules Carrette, Gustave Huyssman, Henri Agache, Auguste Barrat, Jules Masse, Arthur Dhazez, Adolphe Glorieux, Richard Mercier, Henri Ranclet, Jacques Friesse, Henri Dhallin, Edouard Devigne, Emile Malouin.

Agents de 2me classe. — MM. Pierre Dupont, Charles Couillet, Emile Duvivange, Georges Poissonnier, Eléodore Capelle, Paul Delreux, Julien Vandenberghe, J.-B. Dubus, J.-B. Forest, Césaire Dujardin, Fernand Lamblain, Désiré Descaups, Gérard Lefebvre, Léon Mestdagh, Irène Despres.

Agents de 3me classe. — MM. Fernand Coghé et Louis Mas.

Brigadier garde-champêtre de 2me classe. — M. Polycarpe Leclercq.

Garde-champêtre de 3me classe. — M. Charles Denoyelle.

Service de la sûreté. — Sont nommés à la date du 1er janvier 1912 :

MM. Louis Loquin, secrétaire de 1re classe ; Séraphin Lefebvre, brigadier hors classe ; Alphonse Chantreux, sous-brigadier hors classe ; Marcelin Gentier, sous-brigadier hors classe ; Delhaye Charles, et Triel Emile, agents hors classe ; Arthur Drougelle et Averbécké Pierre, agents de 1re classe.

LES TARIFS DES DROITS DE PESAGE ET DE CONDITIONNEMENT

L'article 6 des statuts du bureau public de Conditionnement que la Ville de Roubaix a été autorisée à établir, est modifié.

A QUI LE PIGEON ?

Un pigeon voyageur couleur bleu écaillée, s'est réfugié chez M. Louis Vandevalla, rue d'Arras, 94.

Le voleur porte les marques suivantes : AL-1105.

M. Vandevalla le tient à la disposition de son propriétaire.

La tombola de l'Arbre de Noël

LES NUMÉROS GAGNANTS

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola de l'Arbre de Noël :

Le numéro 3.570 gagne la chambre à coucher. Le numéro 4.033 gagne un vase de Sévres, offert par M. le Président de la République. Le numéro 1.783 gagne un vase de Sévres, offert par M. le Président de la République.

46	45	78	82	106
104	219	272	393	345
433	219	272	393	345
695	730	290	980	1.030
1.054	1.072	1.275	1.482	1.645
1.867	1.917	2.086	2.135	2.259
2.515	2.567	2.711	2.754	2.821
2.996	3.092	3.221	2.452	2.570
3.672	3.682	3.721	3.737	3.804
4.061	4.146	4.295	4.234	4.267
4.827	4.832	4.859	5.227	5.726
5.999	6.622	6.673	6.729	6.833
7.203	7.504	7.647	7.783	8.309
8.494	8.639	8.790	10.134	10.215
10.831	10.947	11.345	11.656	12.610
13.789	13.983	14.170	14.293	14.599
14.075	14.287	14.570	14.950	14.985
15.211	15.396	15.696	17.106	19.839
19.983	20.200	20.504	20.562	20.730
20.885	21.075	21.382	21.340	21.470
22.248	22.247	22.275	22.406	22.605
22.729	22.977	23.021	23.258	23.596
23.974	24.150	24.184	24.251	24.254
24.300	24.307	24.311	24.314	24.314
24.429	24.600	24.630	24.712	24.712
24.817	24.790	24.833	24.901	24.929
25.392	25.348	25.677	25.723	25.750
25.771	26.133	26.184	26.293	26.300
25.602	25.581	25.169	26.451	26.482
26.706	26.800	26.937	27.255	27.491
27.922	28.192	28.247	28.173	28.443
28.718	28.165	28.184	28.179	28.188
28.225	28.494	28.401	28.504	28.658.

Les lots peuvent être réclamés chez M. Daure, secrétaire-général de l'Œuvre, 24, place du Lion d'Or, à Lille, jusqu'au 25 janvier 1912.

CHARLES A UNE TÊTE D'ACIER

Un ouvrier gazier, Charles Debé, 25 ans demeurant rue de l'Est-Jardin, mécontent de ce que M. Place-Gilquin, cabaretier, 17, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, lui refusait une consommation, brisa d'un violent coup de tête les verres de l'établissement, valant 45 francs.

En donnant cette preuve de la solidité de son crâne, le malheureux se blessa assez grièvement à l'occiput.

Néanmoins, procès-verbal a été dressé en gazier pour ivresse manifeste et bris de clôture.

La Journée des Tamponneurs

Rue des Manneliers

Hier, vers onze heures et demi du matin, la car B 566, passant rue des Manneliers, a gratifié d'un coup de tampon la voiture de Moge, marchand de beurre, demeurant rue Colbert 66.

Ce dernier véhicule a subi quelques dégâts matériels. Quant au torpilleur du pavé, il est sorti indemne de cette aventure.

GAZETTE TOURQUENOISE

AUX BAINS MUNICIPAUX

La direction des Bains Municipaux avise le public que l'établissement sera fermé les 1er et 2 janvier 1912.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui lundi, 1er janvier, à l'occasion du premier jour de l'an, deux grandes représentations : 1. Matinée à trois heures, dernière représentation de l'imminente succès sans précédent, « La Veuve Joyeuse », opérette en trois actes, musique de Franz Lehár.

Le soir, à huit heures et demi, « Les Saltimbanques », opérette en trois actes, et quatre tableaux, de Louis Ganne. Au troisième tableau défilé de Cirque Malloire. Grand ballet. Partie sur le théâtre.

Service de voitures après le spectacle pour Roubaix.

Judi, 4 janvier, une seule représentation d'un des plus grands succès du Théâtre du Gymnase, de Paris, « 300 représentations consécutives », « Mlle Joséphine ma femme », comédie en quatre actes de R. de Flers et G. de Caillavet.

On commencera à huit heures précises par « Cavalleria-Rusticana », opéra en deux tableaux, musique de P. Mascagni.

La Saison est ouverte pour toutes ces représentations.

LES TARIFS DES DROITS DE PESAGE

L'Official a publié un décret aux termes duquel l'article 6 des statuts du bureau public de Conditionnement que la Ville de Tourcoing a été autorisée à établir est modifié.

UNE PLAINTÉ POUR MENAGES

Un ouvrier du gaz, Pierre Carpentier, 25 ans, demeurant à Mouscron, rue des Filatures, 4, a déposé une plainte à la police contre un certain Albert Vanommesleghé, 22 ans, gréviste de l'usine à gaz, qui l'aurait injurié et menacé. M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, enquête.

UN PENDU

Un condamnien, Julien Vanderschelden, 43 ans, demeurant rue d'Arras, 11, a été trouvé pendu dans un grenier.

C'est sa femme qui a découvert le cadavre du désemparé.

Le malheureux avait laissé une lettre à sa famille annonçant sa triste résolution. On attribue cette fin tragique à des chagrins intimes.

M. Nidonet, commissaire de police du 3e arrondissement, a constaté le décès.

ÉTAT-CIVIL

de TOURCOING du 31 décembre 1911

Naisances. — Boston Charles, rue de la Lettée, 186.

Décès. — Jean Bourgeois, 68 ans, usager, boulevard Gambetta, 57. — Désiré Courouble, 61 ans, usager, rue A.-Festellin, 57.

LILLE

OU EST PASSE LE PORTEFEUILLE ?

Un Parisien de passage à Lille, M. M..., se trouvant samedi soir, vers huit heures, au Café du Commerce, place de Ribour.

En sortant de cet établissement, M. M... constata qu'on lui avait dérobé son portefeuille contenant 400 francs, qui se trouvait dans le poche de son pardessus.

Plainte a été déposée par l'intéressé au commissariat de police du 1er arrondissement.

LES REMORDS DU JOURNALIER

Le sieur Henri Casier, 23 ans, journalier, sans domicile fixe, vola furtivement à La Chapelle d'Armentières, la bicyclette de M. Hennebelle, négociant à Armentières.

Prix de remords, il s'est constitué prisonnier au commissariat central de notre ville.

Le Décanier a été déposé au Parquet.

EN PANNE

La tar A 84, passant sur le Grand Place, hier vers neuf heures du matin, pour se diriger vers la gare, brisa sa charrette.

De cet accident, il résulta une interruption de 10 minutes pour les tramways.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Bol acte de courage

Un sauteur blessé

Un bol acte de courage a eu pour lieu de théâtre, vers six heures et demi de l'après-midi, en Grand-Routé.

Une voiture attelée de deux chevaux, appartenant à M. Fallet, marchand de pommes de terre, à Lomme, stationné à l'angle de la Grand-Routé et de l'avenue de Boufflers, partit à toute allure dans la direction du Bourg, après avoir franchi en trombe le passage à niveau du chemin de fer.

À ce moment, des groupes d'enfants sortant des écoles sifflaient la route en tous sens, un malheur se serait infailliblement produit si un courageux citoyen ne s'était jeté à la tête des animaux effolés et n'avait réussi à les maîtriser.

Ce brave homme, Pierre Bridelance, 38 ans, canonnier, demeurant rue du Beauvisage, qui se trouvait à hauteur de la cité du Change lorsque passa l'attelage à deux chevaux, parvint à se suspendre aux anneaux de l'un et l'obligea à faire un écart. Malheureusement, les animaux se dirigèrent vers les maisons de la cité et se jetèrent contre le mur de l'année d'elles écrasant ainsi celui qui les avait maîtrisés.

Fort heureusement, le courageux canonnier ne fut que légèrement blessé.

De cet accident, il n'en est pas à son premier acte de courage, a été chaudement félicité par les témoins de cette scène.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

La crise du tabac de zone

UNE MESURE ADMINISTRATIVE ABSURDE

Depuis longtemps, il est chronique de se plaindre du tabac, produit républicain et national, dont l'augmentation de prix a souvent correspondu à la diminution de qualité.

C'est pourquoi, au lieu de le couper, le tabac à fumer-poubelle, on se reconcentra sur les débris les plus hétéroclites, tout cela a alimenté les conversations et les journaux. Il n'y a guère que les prisonniers, heureux privilégiés, qui ne réclament point contre l'Etat commerçant.

Par contre, dès qu'un article agréable, bien fait et recherché de la presse, vise un journaliste, la vente ou bien il devient impossible de le trouver.

Depuis quelques temps, nous entendons, plus

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Bol acte de courage

Un sauteur blessé

Un bol acte de courage a eu pour lieu de théâtre, vers six heures et demi de l'après-midi, en Grand-Routé.

Une voiture attelée de deux chevaux, appartenant à M. Fallet, marchand de pommes de terre, à Lomme, stationné à l'angle de la Grand-Routé et de l'avenue de Boufflers, partit à toute allure dans la direction du Bourg, après avoir franchi en trombe le passage à niveau du chemin de fer.

À ce moment, des groupes d'enfants sortant des écoles sifflaient la route en tous sens, un malheur se serait infailliblement produit si un courageux citoyen ne s'était jeté à la tête des animaux effolés et n'avait réussi à les maîtriser.

Ce brave homme, Pierre Bridelance, 38 ans, canonnier, demeurant rue du Beauvisage, qui se trouvait à hauteur de la cité du Change lorsque passa l'attelage à deux chevaux, parvint à se suspendre aux anneaux de l'un et l'obligea à faire un écart. Malheureusement, les animaux se dirigèrent vers les maisons de la cité et se jetèrent contre le mur de l'année d'elles écrasant ainsi celui qui les avait maîtrisés.

Fort heureusement, le courageux canonnier ne fut que légèrement blessé.

De cet accident, il n'en est pas à son premier acte de courage, a été chaudement félicité par les témoins de cette scène.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ACCIDENT DE TRAMWAY

Samedi soir, un accident de tramway est survenu près du Port de Pierre, à Saint-Amand.

Le tramway se rendait à Saint-Amand pour ramener à Valenciennes les artistes du théâtre, passait au pont de Pierre vers onze heures.

Le sieur Léon Bour, marchand de peaux de lapins à Valenciennes, traversa la voie. Il fut tamponné par le tramway et se vit trop tard pour pouvoir arrêter son train.

Bour fut heurté par la machine et traité sur un parcours de quelques mètres.

Il eut la jambe gauche fracturée et le côté gauche contusionné. Il porte également des blessures à la tête.

Léon Bour a été transporté à l'Hôpital de Saint-Amand.

LA CAMBRIOLE

Le Mont-des-Bruyères vient de compter un nouveau vol. C'est à la demeure des époux Cathelot que des voleurs nocturnes ont rendu une visite, emportant, en l'enlèvement, 70 francs d'économies et des bijoux.

Plainte a été déposée et une enquête a été ouverte aussitôt.

ON PEUT RECLAMER.

On a trouvé deux porte-monnaie au bureau de police, où les intéressés peuvent les réclamer.

LA VAGABONDE.

Une jeune fille se présente chez Mme veuve Jules Coulon, épicière, rue de Lille, et demande une destination de café et un morceau de Mercelles, pour le compte de M. Joseph Huon, cultivateur au Mont-des-Bruyères.

Celui-ci n'avait point chargé de cette mission la jeune fille, qui l'on croit être la nommée Marguerite Lobel, de Millonfosse. Depuis quelques jours, elle a quitté la maison paternelle et vagabonde.

Mme veuve Coulon, qui subit un préjudice de 2 fr. 50, a porté plainte.

ANXIN

CHEN ENRAGE. — M. Herboq, marchand de vases et de fillets âgé de trois ans, demeurant rue de Condé, est mort par leur chien.

La bête, examinée par un vétérinaire, fut reconnue hydrophobe.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ACCIDENT DE TRAMWAY

Samedi soir, un accident de tramway est survenu près du Port de Pierre, à Saint-Amand.

Le tramway se rendait à Valenciennes pour ramener à Valenciennes les artistes du théâtre, passait au pont de Pierre vers onze heures.

Le sieur Léon Bour, marchand de peaux de lapins à Valenciennes, traversa la voie. Il fut tamponné par le tramway et se vit trop tard pour pouvoir arrêter son train.

Bour fut heurté par la machine et traité sur un parcours de quelques mètres.

Il eut la jambe gauche fracturée et le côté gauche contusionné. Il porte également des blessures à la tête.

Léon Bour a été transporté à l'Hôpital de Saint-Amand.

LA CAMBRIOLE

Le Mont-des-Bruyères vient de compter un nouveau vol. C'est à la demeure des époux Cathelot que des voleurs nocturnes ont rendu une visite, emportant, en l'enlèvement, 70 francs d'économies et des bijoux.

Plainte a été déposée et une enquête a été ouverte aussitôt.

ON PEUT RECLAMER.

On a trouvé deux porte-monnaie au bureau de police, où les intéressés peuvent les réclamer.

LA VAGABONDE.

Une jeune fille se présente chez Mme veuve Jules Coulon, épicière, rue de Lille, et demande une destination de café et un morceau de Mercelles, pour le compte de M. Joseph Huon, cultivateur au Mont-des-Bruyères.

Celui-ci n'avait point chargé de cette mission la jeune fille, qui l'on croit être la nommée Marguerite Lobel, de Millonfosse. Depuis quelques jours, elle a quitté la maison paternelle et vagabonde.

Mme veuve Coulon, qui subit un préjudice de 2 fr. 50, a porté plainte.

ANXIN

CHEN ENRAGE. — M. Herboq, marchand de vases et de fillets âgé de trois ans, demeurant rue de Condé, est mort par leur chien.

La bête, examinée par un vétérinaire, fut reconnue hydrophobe.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ACCIDENT DE TRAMWAY

Samedi soir, un accident de tramway est survenu près du Port de Pierre, à Saint-Amand.

Le tramway se rendait à Valenciennes pour ramener à Valenciennes les artistes du théâtre, passait au pont de Pierre vers onze heures.

Le sieur Léon Bour, marchand de peaux de lapins à Valenciennes, traversa la voie. Il fut tamponné par le tramway et se vit trop tard pour pouvoir arrêter son train.

Bour fut heurté par la machine et traité sur un parcours de quelques mètres.

Il eut la jambe gauche fracturée et le côté gauche contusionné. Il porte également des blessures à la tête.

Léon Bour a été transporté à l'Hôpital de Saint-Amand.

LA CAMBRIOLE

Le Mont-des-Bruyères vient de compter un nouveau vol. C'est à la demeure des époux Cathelot que des voleurs nocturnes ont rendu une visite, emportant, en l'enlèvement, 70 francs d'économies et des bijoux.

Plainte a été déposée et une enquête a été ouverte aussitôt.

ON PEUT RECLAMER.

On a trouvé deux porte-monnaie au bureau de police, où les intéressés peuvent les réclamer.

LA VAGABONDE.

Une jeune fille se présente chez Mme veuve Jules Coulon, épicière, rue de Lille, et demande une destination de café et un morceau de Mercelles, pour le compte de M. Joseph Huon, cultivateur au Mont-des-Bruyères.

Celui-ci n'avait point chargé de cette mission la jeune fille, qui l'on croit être la nommée Marguerite Lobel, de Millonfosse. Depuis quelques jours, elle a quitté la maison paternelle et vagabonde.

Mme veuve Coulon, qui subit un préjudice de 2 fr. 50, a porté plainte.

ANXIN

CHEN ENRAGE. — M. Herboq, marchand de vases et de fillets âgé de trois ans, demeurant rue de Condé, est mort par leur chien.

La bête, examinée par un vétérinaire, fut reconnue hydrophobe.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ACCIDENT DE TRAMWAY

Samedi soir, un accident de tramway est survenu près du Port de Pierre, à Saint-Amand.

Le tramway se rendait à Valenciennes pour ramener à Valenciennes les artistes du théâtre, passait au pont de Pierre vers onze heures.

Le sieur Léon Bour, marchand de peaux de lapins à Valenciennes, traversa la voie. Il fut tamponné par le tramway et se vit trop tard pour pouvoir arrêter son train.

Bour fut heurté par la machine et traité sur un parcours de quelques mètres.

Il eut la jambe gauche fracturée et le côté gauche contusionné. Il porte également des blessures à la tête.

Léon Bour a été transporté à l'Hôpital de Saint-Amand.

LA CAMBRIOLE

Le Mont-des-Bruyères vient de compter un nouveau vol. C'est à la demeure des époux Cathelot que des voleurs nocturnes ont rendu une visite, emportant, en l'enlèvement, 70 francs d'économies et des bijoux.

Plainte a été déposée et une enquête a été ouverte aussitôt.

ON PEUT RECLAMER.

On a trouvé deux porte-monnaie au bureau de police, où les intéressés peuvent les réclamer.

LA VAGABONDE.

Une jeune fille se présente chez Mme veuve Jules Coulon, épicière, rue de Lille, et demande une destination de café et un morceau de Mercelles, pour le compte de M. Joseph Huon, cultivateur au Mont-des-Bruyères.

Celui-ci n'avait point chargé de cette mission la jeune fille, qui l'on croit être la nommée Marguerite Lobel, de Millonfosse. Depuis quelques jours, elle a quitté la maison paternelle et vagabonde.

Mme veuve Coulon, qui subit un préjudice de 2 fr. 50, a porté plainte.

ANXIN

CHEN ENRAGE. — M. Herboq, marchand de vases et de fillets âgé de trois ans, demeurant rue de Condé, est mort par leur chien.

La bête, examinée par un vétérinaire, fut reconnue hydrophobe.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ACCIDENT DE TRAMWAY

Samedi soir, un accident de tramway est survenu près du Port de Pierre, à Saint-Amand.

Le tramway se rendait à Valenciennes pour ramener à Valenciennes les artistes du théâtre, passait au pont de Pierre vers onze heures.

Le sieur Léon Bour, marchand de peaux de lapins à Valenciennes, traversa la voie. Il fut tamponné par le tramway et se vit trop tard pour pouvoir arrêter son train.

Bour fut heurté par la machine et traité sur un parcours de quelques mètres.

Il eut la jambe gauche fracturée et le côté gauche contusionné. Il porte également des blessures à la tête.

Léon Bour a été transporté à l'Hôpital de Saint-Amand.

LA CAMBRIOLE

Le Mont-des-Bruyères vient de compter un nouveau vol. C'est à la demeure des époux Cathelot que des voleurs nocturnes ont rendu une visite, emportant, en l'enlèvement, 70 francs d'économies et des bijoux.

Plainte a été déposée et une enquête a été ouverte aussitôt.

ON PEUT RECLAMER.

On a trouvé deux porte-monnaie au bureau de police, où les intéressés peuvent les réclamer.

LA VAGABONDE.

Une jeune fille se présente chez Mme veuve Jules Coulon, épicière, rue de Lille, et demande une destination de café et un morceau de Mercelles, pour le compte de M. Joseph Huon, cultivateur au Mont-des-Bruyères.

Celui-ci n'avait point chargé de cette mission la jeune fille, qui l'on croit être la nommée Marguerite Lobel, de Millonfosse. Depuis quelques jours, elle a quitté la maison paternelle et vagabonde.

Mme veuve Coulon, qui subit un préjudice de 2 fr. 50, a porté plainte.

ANXIN

CHEN ENRAGE. — M. Herboq, marchand de vases et de fillets âgé de trois ans, demeurant rue de Condé, est mort par leur chien.

La bête, examinée par un vétérinaire, fut reconnue hydrophobe.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ACCIDENT DE TRAMWAY

Samedi soir, un accident de tramway est survenu près du Port de Pierre, à Saint-Amand.

Le tramway se rendait à Valenciennes pour ramener à Valenciennes les artistes du théâtre, passait au pont de Pierre vers onze heures.

Le sieur Léon Bour, marchand de peaux de lapins à Valenciennes, traversa la voie. Il fut tamponné par le tramway et se vit trop tard pour pouvoir arrêter son train.

Bour fut heurté par la machine et traité sur un parcours de quelques mètres.

Il eut la jambe gauche fracturée et le côté gauche contusionné. Il porte également des blessures à la tête.

Léon Bour a été transporté à l'Hôpital de Saint-Amand.

LA CAMBRIOLE

Le Mont-des-Bruyères vient de compter un nouveau vol. C'est à la demeure des époux Cathelot que des voleurs nocturnes ont rendu une visite, emportant, en l'enlèvement, 70 francs d'économies et des bijoux.

Plainte a été déposée et une enquête a